



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 4 juillet 2017

– 1^{er} –

- PRÉSENTS :**
- Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
 - M. Ben Valkenburg, vice-président
 - Mme Diane Beaudet
 - M. Kenneth George
 - Mmes Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson
Julie Wagner
 - M. Jocelyn Pauzé
- Sont aussi
présents :**
- M. Robert Gendron, directeur général
 - M^e France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général
 - M. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des
personnes et des pratiques d'encadrement
 - Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- Sont invités :**
- MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unité,
unité 1
Louis Bienvenue, directeur au Bureau des directions d'unité,
unité 2
 - Mme Francyne Fleury, directrice au Bureau des directions d'unité,
unité 3
 - M. Marc Prescott, directeur du Service de l'organisation scolaire
 - Mme Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim du Service
des ressources financières
 - M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
 - M. René Morales, directeur du Service du développement et
de l'innovation professionnelle
 - Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de
l'information
 - MM. Pascal Rivard, directeur adjoint au Service des ressources
matérielles
Gérald Gauthier, directeur adjoint aux Services éducatifs
Roger Lalonde, coordonnateur au Bureau des approvision-
nements

Mme Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général
Sont reçus : MM. Jean-Pierre Bourgault, conseiller syndical de l'Association
professionnelle du personnel administratif (APPA)
Jean-Philippe Dionne, conseiller syndical de l'APPA
Employé matricule 113 791 610

Déclaration de la présidente

La présidente souligne le départ de M^e France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général et secrétaire générale de la CSDM, vers la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Mme Catherine Harel Bourdon mentionne qu'elle a toujours eu une grande estime pour M^e Pedneault et qu'elle avait une grande confiance en son jugement.

Pour sa part, M^e Pedneault remercie les commissaires et les gestionnaires pour ses dix belles années passées à la CSDM. Elle ajoute qu'elle a fait des apprentissages professionnels extraordinaires au sein de cette grande organisation et qu'elle a eu la chance de rencontrer des gens engagés et dévoués. Elle souhaite maintenant relever de nouveaux défis.

Par la suite la présidente remercie les gestionnaires pour le travail accompli au cours de l'année scolaire 2016-2017. Elle mentionne que le comité exécutif est ouvert à toutes les solutions afin d'éviter un alourdissement de la tâche du personnel.

La séance est suspendue pour une pause de 14 h 45 à 15 h 25.

Un huis clos est décrété de 15 h 35 à 16 h 20 pour discussions du point 25 (A-29-1826).

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Suivi au procès-verbal du 27 juin 2017 » :
 - a) La Boucle – le Grand défi Pierre Lavoie
 - b) Lettre au Conseil du trésor
 - c) Échange de terrains avec la ville – école Joseph-François-Perrault

- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
 - a) Déménagement de l'école Baril
 - b) Économie d'énergie
 - c) Cours d'été – date d'inscription
 - d) Formation professionnelle

- ajouter les articles suivants :
 - A-10-116 Service de l'organisation scolaire – bilan de la semaine de relâche 2017-2018 dans les services de garde

 - A-29-1824 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe pour l'année 2017-2018

 - A-31-3274 Service des ressources financières – mesures alimentaires – entente 27-542D – attribution de contrats de gré à gré à des organismes communautaires partenaires

 - A-34-2799 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

 - A-34-2800 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

 - A-34-2801 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mai 2017

 - A-34-2803 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

 - A-34-2804 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

- retirer les articles suivants :
 - A-34-2807 Service du secrétariat général – demande de révision de décision – élève du secteur des jeunes – recommandations du comité

 - A-34-2808 Service du secrétariat général – demande de révision de décision – élève du secteur des jeunes – recommandations du comité

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017
 - a) La Boucle – le Grand défi Pierre Lavoie
 - b) Lettre au Conseil du trésor
 - c) Échange de terrains avec la ville – école Joseph-François-Perrault
- 4- Affaires nouvelles :
 - a) Déménagement de l'école Baril
 - b) Économie d'énergie
 - c) Cours d'été – date d'inscription
 - d) Formation professionnelle
- 5- Dossiers récurrents :
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2016-2017 et finances
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l'air
 - d) Capacité d'accueil
Tableau d'avancement des projets d'agrandissement
 - e) Immeubles excédentaires
Suivi de certains mandats ou projets au Secteur de la gestion des immeubles
 - f) Offre alimentaire
 - g) Suivi des projets
Tableau de bord – projets institutionnels 2016-2017
- 6- Rubrique des commissaires-parents
- 7- DG-01-338 Direction générale – remboursement des dépenses de fonction pour le mois de juin 2017

- 8- DG-01-339 Direction générale – modification de la résolution 9 de la séance ordinaire du comité exécutif du 28 février 2017 autorisant les vacances du directeur général – année scolaire 2017-2018
- 9- A-10-116 Service de l'organisation scolaire – bilan de la semaine de relâche 2017-2018 dans les services de garde
- * 10- A-29-1824 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe pour l'année 2017-2018
- * 11- A-29-1827 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel cadre – nomination au poste de coordination au Bureau de la paie et des avantages sociaux
- 12- A-31-3175 Service des ressources financières – fourniture sur demande de jeux éducatifs et de produits de robotique « Lego » – appel d'offres 29-022R – deuxième et dernière option de renouvellement
- 13- A-31-3248 Service des ressources financières – école Saint-Nom-de-Jésus – réhabilitation majeure – appel d'offres 25-2444P – attribution d'un contrat
- 14- A-31-3255 Service des ressources financières – École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM) – modernisation de l'ascenseur et du monte-charge – appel d'offres 25-2447P – attribution d'un contrat
- 15- A-31-3259 Service des ressources financières – école Marie-Favery – réfection de la toiture et des lanterneaux et réparation des façades – appel d'offres 25-2448P – attribution d'un contrat
- 16- A-31-3274 Service des ressources financières – mesures alimentaires – entente 27-542D – attribution de contrats de gré à gré à des organismes communautaires partenaires
- 17- A-33-1073 Service des ressources matérielles – école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs – travaux d'agrandissement et de réaménagement – règlement des différends
- 18- A-34-2799 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017
- 19- A-34-2800 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

- 20- A-34-2801 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mai 2017
- 21- A-34-2803 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017
- 22- A-34-2804 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017
- 23- Information :
 - a) INF-732 Commentaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) concernant le projet de *Règlement sur les travaux bénévoles de construction – Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction* (chapitre R-20)
 - b) A-31-3260 Service des ressources financières – école Lucien-Pagé – réhabilitation des sols et réfection du stationnement – appel d’offres 25-2449P – annulation de l’appel d’offres – rapport d’information
 - c) A-32-179 Service des technologies de l’information – suivi portant sur l’attribution d’un contrat de gré à gré auprès du manufacturier *Apple* – acquisition de tablettes numériques *iPad* (séance du comité exécutif du 16 mai 2017, résolution 16, rapport A-32-178)
 - d) A-33-1072 Service des ressources matérielles – école Guillaume-Couture – travaux d’emménagement et d’agrandissement – libération des paiements progressifs à la caution
- 24- Période réservée aux membres du comité exécutif
- 25- A-29-1826 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien – congédiement

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l’instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l’unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 juin 2017.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017

- a) La Boucle – le Grand défi Pierre Lavoie

La présidente souligne la participation de vingt cyclistes de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) au parcours de La Boucle, le 2 juillet 2017. Ils ont parcouru 135 kilomètres. M. Ben Valkenburg a terminé dans les 50 premiers. D'autres membres du personnel composaient le groupe de vingt cyclistes. Elle remercie les participants de même que les élèves et le personnel de l'École des métiers de la restauration et du tourisme pour avoir produit plus de 6 000 boîtes à lunch pour cet évènement. Cette école a également pris part à l'évènement du 1 000 kilomètres.

- b) Lettre au Conseil du trésor

M. Roger Lalonde informe les membres du comité exécutif des démarches entreprises dans le dossier du traitement des appels d'offres en deux étapes. Pour l'instant, le processus d'appel d'offres en deux étapes est possible lorsqu'il s'agit de constructions complexes. La construction d'une école ne fait pas partie des constructions complexes. M. Lalonde ajoute qu'un comité de travail mis en place par le Conseil du trésor se penche sur la question.

La présidente souhaite que le comité de travail puisse être sensibilisé à la question de la complexité des chantiers de construction des écoles. Mme Lucie Painchaud prend note de la demande et s'assurera de faire parvenir une lettre au Conseil du trésor qui fera part des différents enjeux auxquels est confrontée la CSDM dans le cadre des chantiers d'agrandissement et de construction de ses écoles.

- c) Échange de terrains avec la ville – école Joseph-François-Perrault

M. Kenneth George informe les membres du comité exécutif qu'une délégation de l'école Joseph-François-Perrault se présentera à la séance du conseil d'arrondissement du 4 juillet 2017 au sujet de l'échange de terrains avec la ville aux abords de l'école Joseph-François-Perrault.

4. Affaires nouvelles

- a) Déménagement de l'école Baril

Mme Diane Beudet mentionne que le déménagement de l'école Baril dans le nouveau bâtiment est terminé à la satisfaction de l'équipe-école. Les travaux de finition vont bon train et tout devrait être prêt pour la rentrée scolaire 2017-2018.

b) Économie d'énergie

Mme Marie-José Mastromonaco s'informe au sujet de l'état d'avancement du dossier de l'économie d'énergie pour les phases 1 et 2. À cet égard, M. Roger Lalonde mentionne que pour la phase 1, le contrat devrait être signé d'ici la fin juillet.

En ce qui concerne la phase 2, un état de situation sera présenté à la séance extraordinaire du comité exécutif du 11 juillet.

c) Cours d'été – date d'inscription

La présidente tient à s'assurer que les parents seront en mesure de disposer de l'ensemble des informations en vue de procéder à l'inscription aux cours d'été. À cet égard, M. Marc Prescott mentionne que l'information pour l'inscription aux cours d'été est disponible sur le site de la CSDM ainsi que dans les écoles où se tiendront les cours d'été. De plus, les conseillers d'orientation seront en poste dans les écoles pour répondre aux questions des parents.

d) Formation professionnelle

M. René Morales mentionne que la CSDM a reçu la confirmation de la poursuite du programme en horticulture, d'ici à ce que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ait terminé l'évaluation de ce programme. La CSDM a également reçu l'autorisation de développer un programme en mécanique de vélo. À cet égard, M. Louis Bienvenue mentionne que la CSDM pourra utiliser les locaux de *Bixi Montréal* pour offrir les cours.

5. Dossiers récurrents

a) Plan Réussir

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

b) Budget 2016-2017 et finances

Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

Les commissaires et les administrateurs de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) suivent la situation financière de la CSDM de près.

c) Qualité de l'air

M. Robert Gendron rappelle la tenue de deux rencontres le 7 juillet prochain visant à informer le personnel du centre administratif et de l'annexe de l'état d'avancement des démarches réalisées par la CSDM en vue de la délocalisation.

- d) Capacité d'accueil
Tableau d'avancement des projets d'agrandissement

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

- e) Immeubles excédentaires
Suivi de certains mandats ou projets au Secteur de la gestion des immeubles

La présidente rappelle la rencontre prévue le 5 juillet 2017 avec les locataires des immeubles excédentaires concernés par le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021.

- f) Offre alimentaire

Mme Marie-José Mastromonaco dit avoir apprécié l'offre de repas présentée à la cafétéria du centre administratif tout au long de la semaine du 26 juin 2017 servant à tester de nouvelles recettes pour les repas dans les cafétérias des écoles en 2017-2018.

- g) Suivi des projets
Tableau de bord – projets institutionnels 2016-2017

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

6. Rubrique des commissaires-parents

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

7. Direction générale – remboursement des dépenses de fonction pour le mois de juin 2017

Document déposé : Rapport DG-01-338 en date du 27 juin 2017
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du directeur général pour le mois de juin 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'APPROUVER la dépense de fonction du directeur général pour le mois de juin 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

8. Direction générale – modification de la résolution 9 de la séance ordinaire du comité exécutif du 28 février 2017 autorisant les vacances du directeur général – année scolaire 2017-2018

Document déposé : Rapport DG-01-339 en date du 27 juin 2017
de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le règlement R2011-1 concernant la délégation au comité exécutif de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'article 83 qui concerne l'autorisation des vacances du directeur général;

CONSIDÉRANT la résolution 9 de la séance ordinaire du comité exécutif du 28 février 2017 autorisant les vacances du directeur général;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de MODIFIER la résolution 9 de la séance ordinaire du comité exécutif du 28 février 2017 afin d'autoriser les vacances de M. Robert Gendron aux dates suivantes : du 17 juillet au 4 août 2017, le 1^{er} septembre 2017 et du 6 septembre au 13 septembre 2017.

9. Service de l'organisation scolaire – bilan de la semaine de relâche 2017-2018 dans les services de garde

Document déposé : Rapport A-10-116 en date du 12 juin 2017
de M. Marc Prescott et de Mme Julie Pesant
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir des services de garde de qualité à nos élèves durant la semaine de relâche dans les différents secteurs;

CONSIDÉRANT le souci d'améliorer les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

CONSIDÉRANT les améliorations apportées par les autres services;

CONSIDÉRANT l'objectif d'équilibre budgétaire poursuivi par la Commission scolaire;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CONTINUER à déterminer à l'avance les services de garde ciblés comme points de service pendant la semaine de relâche, sur un principe de rotation;

- 2° d'OUVRIR, pendant la relâche, les services de garde où la demande l'exige et où l'autofinancement est possible;
- 3° de REGROUPER, autant que possible, les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage d'un secteur dans un même point de service.

* 10. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe pour l'année 2017-2018

Document déposé : Rapport A-29-1824 date du 4 juillet 2017
de Mme Mafalda Nobre concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

* 11. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel cadre – nomination au poste de coordination au Bureau de la paie et des avantages sociaux

Document déposé : Rapport A-29-1827 date du 27 juin 2017
de M^e Marie Christine Hébert concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

12. Service des ressources financières – fourniture sur demande de jeux éducatifs et de produits de robotique « Lego » – appel d'offres 29-022R – deuxième et dernière option de renouvellement

Document déposé : Rapport A-31-3175 date du 21 juin 2017
de M. Roger Lalonde et de Mme Sophie Beauchamp
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, un contrat à commandes a été attribué à *Brault & Bouthillier ltée* pour la fourniture sur demande de jeux éducatifs et de produits de robotique « Lego »;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoit la possibilité d'exercer deux options de renouvellement d'une année chacune, avec l'accord du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et de l'adjudicataire;

CONSIDÉRANT l'accord de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP) d'exercer l'option de renouvellement;

CONSIDÉRANT qu'aucune plainte concernant *Brault & Bouthillier ltée* n'a été signalée;

CONSIDÉRANT que *Brault & Bouthillier ltée* accepte l'option de renouvellement pour une année supplémentaire, aux mêmes conditions;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'EXERCER l'option de renouvellement de l'entente concernant la fourniture sur demande de jeux éducatifs et robotique « Lego » avec *Brault & Bouthillier ltée* couvrant la période du 17 avril 2017 au 16 avril 2018 pour une valeur de 467 337,65 \$ plus taxes;
- 2° d'INFORMER la Commission scolaire Lester-B.-Pearson qu'elle doit renouveler l'entente avec *Brault & Bouthillier ltée* pour une valeur de 86 890 \$ plus taxes pour la fourniture sur demande de jeux éducatifs et de produits de robotique « Lego ».

13. Service des ressources financières – école Saint-Nom-de-Jésus – réhabilitation majeure – appel d'offres 25-2444P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3248-A date du 26 juin 2017
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réhabilitation majeure de l'école Saint-Nom-de-Jésus;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments 2015-2016 de la CSDM et qu'une dépense de 5 000 000 \$ a été autorisée à cet effet;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a confirmé une contribution additionnelle de 10 400 000 \$ dans le cadre de la mesure 50626 (Résorption du déficit de maintien – Budget additionnel 2016-2017);

CONSIDÉRANT que la CSDM a alloué un montant de 500 000 \$ pour le MAO;

CONSIDÉRANT que des dépenses anticipées de 100 000 \$ pour la réhabilitation des sols contaminés seront remboursées par le MEES (passif environnemental);

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM, conditionnellement à l'approbation du MEES;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 9 918 189 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Construction Gamarco inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réhabilitation majeure de l'école Saint-Nom-de-Jésus;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

14. Service des ressources financières – École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM) – modernisation de l'ascenseur et du monte-charge – appel d'offres 25-2447P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3255 en date du 26 juin 2017
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la modernisation de l'ascenseur et du monte-charge à l'EMAM;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50621 – Maintien des bâtiments en 2017-2018, qui est prévue dans le plan directeur d'investissement 2017-2018 de la CSDM et qui sera présentée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), en juillet 2017;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM, conditionnellement à l'approbation du MEES;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 214 200 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Ascenseurs Innovatec inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la modernisation de l'ascenseur et du monte-charge à l'EMAM;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

15. Service des ressources financières – école Marie-Favery – réfection de la toiture et des lanterneaux et réparation des façades – appel d'offres 25-2448P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3259 en date du 27 juin 2017
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réfection de la toiture et des lanterneaux et la réparation des façades à l'école Marie-Favery;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50625 – Maintien des bâtiments – Budget additionnel 2016-2017;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM, conditionnellement à l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 920 070 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1998) ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de la toiture et des lanterneaux et la réparation des façades à l'école Marie-Favery;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

16. Service des ressources financières – mesures alimentaires – entente 27-542D – attribution de contrats de gré à gré à des organismes communautaires partenaires

Document déposé : Rapport A-31-3274 en date du 29 juin 2017
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que les besoins en soutien alimentaire sont importants dans les écoles primaires de milieux socio-économiquement faibles;

CONSIDÉRANT que des organismes communautaires œuvrent à la mise en œuvre du programme de la mesure alimentaire, et ce, depuis vingt ans;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l’instruction publique* (LIP) a pour objectif de contribuer au développement social, culturel et économique;

CONSIDÉRANT l’article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et les motifs permettant à un organisme public de conclure un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de l’article 5.3.3 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*, le comité exécutif approuve les contrats d’approvisionnement conclus de gré à gré pour une valeur supérieure à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que le nombre d’élèves inscrits à la mesure alimentaire varie d’une année scolaire à l’autre;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d’ATTRIBUER cinq contrats d’approvisionnement de gré à gré aux organismes communautaires suivants pour la mise en œuvre du programme de la mesure alimentaire, et ce, pour l’année scolaire 2017-2018 :

- Centre éducatif communautaire René-Goupil, pour un montant approximatif de 74 612 \$;
- Chic Resto-pop, pour un montant approximatif de 77 324 \$;
- Corbeille Bordeaux-Cartierville, pour un montant approximatif de 174 960 \$;
- Le Garde-Manger Pour Tous, pour un montant approximatif de 863 616 \$;
- Maison des jeunes par la Grand’porte, pour un montant approximatif de 106 944 \$.

17. Service des ressources matérielles – école Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs – travaux d’agrandissement et de réaménagement – règlement des différends

Document déposé : Rapport A-33-1073 en date du 28 juin 2017
de Mme Manon Lanctôt concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les informations contenues dans le présent rapport;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d’AUTORISER le Service des ressources matérielles à conclure une entente avec l’entrepreneur *Construction Candev inc.* dans le cadre d’un règlement définitif et selon les conditions présentées dans le présent rapport.

18. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

Document déposé : Rapport A-34-2799 en date du 20 juin 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Diane Beaudet pour le mois de juin 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Diane Beaudet pour le mois de juin 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

19. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

Document déposé : Rapport A-34-2800 en date du 20 juin 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Chantal Jorg pour le mois de juin 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Chantal Jorg pour le mois de juin 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

20. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mai 2017

Document déposé : Rapport A-34-2801 en date du 20 juin 2017
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mai 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mai 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

21. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

Document déposé : Rapport A-34-2803 en date du 27 juin 2017
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de juin 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de juin 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

22. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

Document déposé : Rapport A-34-2804 en date du 27 juin 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Kenneth George pour le mois de juin 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Kenneth George pour le mois de juin 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

23. Information

- a) INF-732 Commentaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) concernant le projet de *Règlement sur les travaux bénévoles de construction – Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (chapitre R-20)

- b) A-31-3260 Service des ressources financières – école Lucien-Pagé – réhabilitation des sols et réfection du stationnement – appel d’offres 25-2449P – annulation de l’appel d’offres – rapport d’information
- c) A-32-179 Service des technologies de l’information – suivi portant sur l’attribution d’un contrat de gré à gré auprès du manufacturier *Apple* – acquisition de tablettes numériques *iPad* (comité exécutif du 16 mai 2017, résolution 16, rapport A-32-178)
- d) A-33-1072 Service des ressources matérielles – école Guillaume-Couture – travaux d’emménagement et d’agrandissement – libération des paiements progressifs à la caution

24. Période réservée aux membres du comité exécutif

À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

25. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien – congédiement

Document déposé : Rapport A-29-1826 en date du 22 juin 2017
de Mme Solange Lemire concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les représentations du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences;

CONSIDÉRANT les falsifications effectuées par l’employé ayant le matricule 113 791 610 en vue de bénéficier de congés payés;

CONSIDÉRANT que l’employé concerné a menti concernant les falsifications frauduleuses;

CONSIDÉRANT que les falsifications effectuées par l’employé concerné constituent de la fraude;

CONSIDÉRANT que le poste occupé par l’employé concerné exige une probité exemplaire;

CONSIDÉRANT que le lien de confiance entre la Commission et l’employé concerné est irrémédiablement rompu;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER le rapport soumis;
- 2° d'AUTORISER le congédiement de l'employé concerné et de fermer son dossier d'employé pour tous les corps d'emploi à la CSDM à compter du 4 juillet 2017.

La séance est levée à 16 h 23.

* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 20 août 2017.

Secrétariat général – 1^{er} septembre 2017